

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 MARS 2016

=====

L'an deux mille seize, le Trois Mars à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Aranc (Ain), se sont réunis, sous la présidence du maire Monsieur Daniel Mathieu, sur la convocation qui leur a été adressée le 29 février 2016.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Présents : Daniel MATHIEU, Marie-Claude SAVEY-GARET, Guy DOLEATTO, Annie NAVEL, Colette RAFFIER, Dominique BESSON, André VAUBOIN. Nathalie VARIGNIER Jacques SAVEY – Frédéric GUILLAUME, Philippe JANODY.

Absent : aucun

Nombre de votants en début de séance : 11

Mme Annie NAVEL est nommée secrétaire de séance.

Mr le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'inscrire à l'ordre du jour un point complémentaire : désignation d'un délégué à la Communauté de Communes suite à la démission de Mr Frédéric Guillaume.

Mme Annie Navel demande d'ajouter en questions diverses : la demande de location de Mr Joël Pelletier pour une chambre située à la cure d'Aranc, à partir de septembre 2016.

M-Claude Savey-Garet demande d'ajouter en questions diverses : l'activité de la bibliothèque.

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité la modification de l'ordre du jour.

1) APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2016

Le procès-verbal du conseil municipal du 11 février 2016 est approuvé à l'unanimité.

2) AFFECTATION DES RESULTATS 2015

Mr le Maire rappelle les résultats de l'exercice 2015 et propose les affectations suivantes :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2015	EXCEDENT	97 638.34 €
- Affectation complémentaire en réserve (1068)		21 107.84 €
- Résultat reporté en fonctionnement (002)		76 530.50 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTEE (001)	DEFICIT	21 107.84 €
--	---------	-------------

3) COMPTE RENDU DE LA COMMISSION FINANCES DU 29 FEVRIER 2016

Elle s'est réunie en présence de M-Claude Savey-Garet, Guy Doléatto, Annie Navel, Philippe Janody, André Vauboin (excusé)

Les membres de la Commission ont parcouru tous les comptes de la section fonctionnement du budget primitif 2016 et a émis un avis favorable.

En ce qui concerne la section investissement, les membres ont souhaité que soit débattu au conseil municipal l'achat d'une remorque et d'un meuble pour la bibliothèque, pour le reste un avis favorable a été émis.

4) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Le Maire présente et commente les prévisions budgétaires pour 2016 ; la section fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 395 677.50 € et la section investissement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 216 907.84 €.

Mr le Maire précise que l'achat d'un meuble de rangement pour la bibliothèque (devis de 7762 €) ainsi que l'achat d'une remorque n'ont pas été inscrits au budget, car il a fallu faire des choix budgétaires, et que ces acquisitions ne revêtaient pas un caractère urgent pour cette année.

Il faudrait envisager l'achat d'un meuble à prix plus raisonnable.

Après échange sur ces 2 points et sur le montant de la subvention du CCAS, le budget primitif est approuvé et voté à l'unanimité.

5) POINT D'INFORMATION SUR LE PROJET DE PLANTATIONS EN COURS DE PREPARATION PAR L'ONF

Mr le Maire rappelle que nous sommes dans la dernière année du LIVRE BLANC et que le dépôt de dossiers auprès du Département doit être fait d'ici le 15 avril.

Le programme des plantations proposé par l'ONF est estimé à 67 000 € pour 13 ha. On aura entre 50 et 60 % de subvention, ce qui fait un investissement de 30000 € pour la commune après obtention des subventions. La décision sera prise par le Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE :

Suite à la démission de Mr Frédéric Guillaume de la Communauté de Communes, le Conseil Municipal doit désigner un délégué pour le remplacer.

Mr Philippe JANODY est désigné à l'unanimité pour représenter le Conseil Municipal au sein du Conseil Communautaire.

6). QUESTIONS DIVERSES

- **BIEM** : il sera réalisé courant du mois de mars-avril.
- **TRAVAUX** : compte tenu de l'urgence, le Maire a accepté et signé un devis de l'entreprise LYAUDET pour :
 - des réparations sur l'église d'Aranc (renforcement d'une panne en sous œuvre, reprise de zinguerie versant Sud et vérification de l'ensemble de la toiture) = 1600 €
 - église des Pézières : remplacement tuiles faîtières = 150 €
 - école de Rougemont : vérification toiture et fuites = 226 €Montant total du devis = 2158 € HT
- **BORNES INCENDIE** : un devis a été demandé à Christophe Blanc pour la remise en état des bornes incendie.
- **DEMANDE LOCATION JOEL PELLETIER** : Annie Navel fait part au Conseil Municipal d'une demande de Mr Joël Pelletier qui souhaite louer une chambre située à l'ancienne cure d'Aranc, à partir du mois de septembre 2016 pour une durée indéterminée. Il souhaiterait y déposer ses meubles personnels (lit). Les membres du Conseil Municipal précisent que les chambres de l'ancienne cure n'ont pas destination à être louées à l'année et émettent un avis défavorable à cette requête.
Le Maire et Annie Navel recevront Mr Pelletier pour l'informer de la décision du conseil municipal.
- **ACTIVITES DE LA BIBLIOTHEQUE** : M-Claude Savey-Garet souhaite faire un rappel de l'utilisation et des activités de la bibliothèque qui fonctionne bien. Chaque année un rapport d'activités est envoyé au Conseil Départemental.
La bibliothèque est ouverte depuis 2013, et on constate une augmentation régulière de la fréquentation. Elle travaille également avec les classes de l'école, qui sont accueillies par les bénévoles, qui réalisent 6 animations par an.
- **FUEL EGLISE ARANC** : prévoir une commande de fuel.
- **COMMISSION FINANCES** : la commission finances devra se pencher au cours de l'année 2016 sur le montant de la location à la Société de Chasse et la renégociation si possible du taux de l'emprunt de la chaufferie.
- **COMMISSION COMMUNICATION** : la commission devra préparer la réunion publique du 8 avril 2016.

Prochain conseil municipal le Jeudi 7 AVRIL 2016 à 20 h 30

SEANCE LEVEE A 23 HEURES

Le Maire,

Daniel Mathieu